

RESTAURATION SCOLAIRE

PLANNING DU MOIS DE DECEMBRE 2025

coupon à retourner obligatoirement en mairie avant le 22/11/2025
Merci de conserver une copie de votre planning complété

Nom 1er enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____

Nom 2ème enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____

Nom 3ème enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____

École fréquentée: _____ Nom des parents: _____

Lundi 01 décembre	Mardi 02	Jeudi 04	Vendredi 05
Lundi 08	Mardi 09	Jeudi 11	Vendredi 12
Lundi 15	Mardi 16	Jeudi 18	Vendredi 19
Lundi 23	Mardi 24	Jeudi 26	Vendredi 27

VACANCES



Cocher les cases correspondantes

Signature

Pour planifier les présences des enfants à la restauration scolaire et pour une bonne gestion de cete dernière, sur les directives du Percepteur (Receveur Municipal), je vous demande de bien vouloir nous retourner impérativement pour le **22 novembre 2025 dernier délai** le planning de réservation de repas ci-dessus **accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de Régie recettes Restauration Scolaire de Cires-lès-Mello**. Cette démarche permettra d'organiser le service de restauration.

Sans règlement joint au planning ou non respect de la date de dépôt, l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire ne sera pas prise en compte. De ce fait, il ne pourra pas malheureusement bénéficier de ce service.


Le Maire,
Alain GUERINET

Montant dû pour le mois:

Cirois : Nombre de repas _____ X 5,00€ = _____ €

Extérieur : Nombre de repas _____ X 7,70€ = _____ €